



Commune de  
Vaux-sur-Sûre

Opération de  
Développement Rural  
Agenda 21 Local



Groupe de  
travail

Grandir et s'épanouir



## 1. Information

- Objectifs de la réunion et cadre
- Quelques éléments de contexte

## 2. Consultation

- Travail en sous-groupes
- Mise en commun

# Qui ?

La Commune de  
Vaux-sur-Sûre:



Les citoyens de la  
commune de Vaux-  
sur-Sûre



La Commission  
Locale de  
Développement Rural



Opération de  
Développement  
Rural

Ambassadeurs « Grandir et  
s'épanouir

- ❖ Pierre Nicolay
- ❖ Philippe Lefevre
- ❖ Patrick Notet
- ❖ Aline Burnon

Un organisme  
d'accompagnement :  
Fondation Rurale de  
Wallonie



Le bureau d'étude  
Lacasse-  
Monfort SPRL



Le Service Public de  
Wallonie :  
DGO3



# Comment ?

**Consultation de la population**  
(Avril et mai 2012)

## Groupes de travail thématiques :

*1<sup>er</sup> cycle : janvier 2013*

**Faiblesses**  
(problématiques  
majeures)

**Atouts**  
(ressources  
spécifiques)

## Groupes de travail thématiques :

*2<sup>ème</sup> cycle : mai-juin 2013*

**Objectifs**

**Projets**

**Commission Locale de  
Développement Rural (CLDR) :**

**Diagnostic final partagé**

**Stratégie de développement**

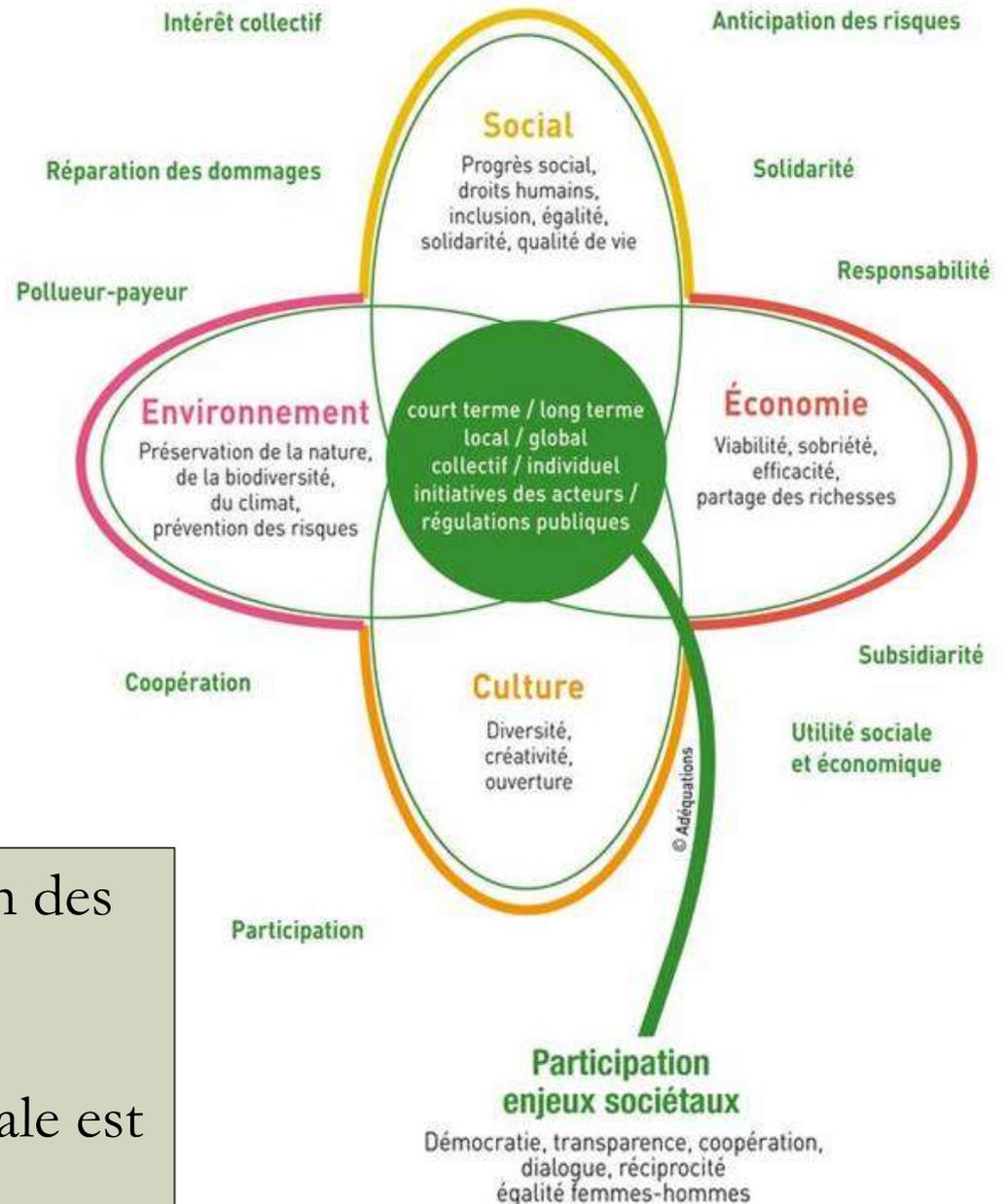
**PCDR**

**Vous êtes  
ici**



## Développement Durable

*« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »*



L'épanouissement social est un des pilier incontournable du DD  
L'intégration des personnes "défavorisées" dans la vie sociale est dès lors une priorité

## Donner une place à chacun dans nos villages

**Cohésion sociale** : au sein d'un groupe, il s'agit des liens et solidarités entre chacun, dont découlent l'existence de buts communs et l'attachement des individus au groupe.

La cohésion sociale est l'expression de la volonté de vivre ensemble.

### **Liens :**

- Se connaître, échanger
- Vie associative et culturelle
- Identité et sentiment d'appartenance à la commune

### **Solidarités :**

- Différences sociales, dualisation des revenus,
- Egalité des chances, aide aux personnes en difficulté
- Entraide, solidarité (dans la commune, dans le monde),

## Un rôle essentiel dans la vie d'une Commune :

- **Animation et dynamisme**
- **Tissage des liens sociaux**
- **Source d'emplois**
- **Moteur de développement**
- **Repère identitaire**

## Une grande variété de domaine :

- le secteur social
- le secteur éducatif
- le secteur culturel
- le secteur sportif
- + les autres forces vives fédératrices : coopératives (ex : lucéole), ONG (ex : Oxfam), structures publiques (ex : commissions...), syndicats...

## Exemples de soutien communal:

- Création, rénovation et mise à disposition d'**infrastructures** communautaires et sportives
- **Mise en évidence** des associations et de leurs activités
- Mise à disposition de **personnel** communal
- Mise à disposition ou location de **matériel**
- Partage des **conditions de faveur** que la commune a auprès de ses fournisseurs (ex.: mazout)
- **Subside** de fonctionnement
- Intervention dans le **préfinancement** de gros investissements.
- **Implication** générale de la commune dans la vie associative

# Focus sur des publics spécifiques

- La petite enfance (0 - 3 ans)
- L'enfance (3 -12 ans)
- La jeunesse (12 ans et +)

## L'accueil de l'enfance

**Mots clés** : s'épanouir sur le plan physique, psychologique et social, projet pédagogique, prévention sociale, santé, égalité des chances, accompagnement des parents, ...

- Un **rôle éducatif**, d'épanouissement personnel et de prévention,
- Un levier pour la lutte contre la pauvreté et une plus grande **égalité des chances** dès le plus jeune âge.
- Une opportunité pour améliorer la conciliation vie privée/vie professionnelle des **familles** et à offrir aux **femmes** la possibilité de rester sur le marché de l'emploi

# L'accueil de l'enfance

## *Types de milieux d'accueil 0-3 ans +*

Milieux d'accueil 0-3+	Non subventionné	Subventionné
<b>En collectivité</b>	Maison d'enfants	Crèche
	Halte-accueil	Crèche parentale
		Prégardiennat
		M.C.A.E.
<b>De type familial</b>	(Co-) accueillant autonome	Service d'accueillants conventionnés

# L'enfance

## Formules d'accueil durant le temps libre des 3-12 ans.

- l'accueil extra scolaire ;
- les centres de vacances ;
- les écoles de devoirs.

3 - 12 ans

## L'accueil extra scolaire



Un opérateur d'accueil extrascolaire peut organiser des activités autonomes encadrées pour les enfants âgés de 3 à 12 ans avant et après l'école, le mercredi après-midi et pendant les jours de congé scolaire. Dans le cadre du **Programme CLE**.

S'il répond aux conditions de subventionnement, l'O.N.E. peut lui octroyer un soutien financier afin de développer la qualité de l'accueil qu'il organise.

## Commission Communale de l'accueil (CCA)



La Commission Communale de l'Accueil (CCA) est un lieu de **concertation**, d'échange et de coordination entre les différents acteurs de l'accueil.

La CCA participe à la réalisation et la mise à jour régulière d'un état des lieux de l'offre d'accueil sur le territoire de la commune.



## Centres de Vacances



Un centre de vacances est un lieu d'accueil et d'animation pour enfants et jeunes de 2,5 à 15 ans, organisé pendant les **périodes de vacances scolaires**. Il bénéficie d'un soutien financier de l'ONE à partir du moment où les animateurs (à partir de 16 ans) ont suivi une formation spécifique.

Mots clés : plaine de vacances, brevet d'animateur, jeunesse et enfance, ONE

### **Moins de 16 ans :**

- des plaines de vacances de qualité

### **Plus de 16 ans :**

- une formation de 2 ans (pendant les congés scolaires) pour devenir animateur(-rice) breveté(e)

## Les écoles de devoirs :

### **L'École de Devoirs, c'est :**

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un décret;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et / ou culturelles ou face à la maîtrise imparfaite de la langue française par leurs parents;
- un accueil indépendant des écoles



Dans la province :

Bastogne, Vielsalm, Arlon, Athus, Libramont, Bouillon,  
Neufchâteau, Marche, Tellin, Rendeux, Hotton, Erezée

## Conseil Communal des Enfants (CCA)



Mots clés :  
citoyenneté,  
formation, vie  
publique, agir,  
formation

- Conseil Communal des Jeunes
- Conseil Provincial des Jeunes (CPJ)
- Conseil de la Jeunesse

12 ans et +

## Politique de jeunesse

### Mots clés :

socioculturel, éducation  
permanente, culture, citoyenneté,  
épanouissement, émancipation,  
égalité des chances, créativité,...

### Initiatives locales

1. Maison des jeunes
2. Centre d'infos
3. Centre de Rencontre et d'hébergement

### Initiatives régionales :

4. Les organisation de Jeunesse (OJ)
5. Le Bureau International Jeunesse (BIJ)

# 12 ans et +

## Maison des jeunes :



Association  
bénéficiant de  
locaux et d'une  
**équipe d'animation**  
qui a pour mission  
de développer des  
activités socio-  
culturelles **pour et**  
**avec les jeunes** (12-  
26 ans) sur un  
territoire donné, en  
général, une  
commune

Mots clés : CRACS (citoyens, responsables, actifs, critiques et solidaires), animation, culture, créativité, loisirs, ateliers, pédagogie du projet, égalité des chances,...

### Activités :

- **L'accueil** : ouverture à tous en horaire extra-scolaire
- **Ateliers créatifs** : théâtre, musique (rock, hip-hop), arts plastiques (photos, sérigraphie, graff, ...), jeux de société, cinéma, ...
- **Projets** : voyage nord-sud, fête de quartier, fin des examens, marché de Noël, tournoi sportif, festival, concerts,...

Dans la province : Arlon, Athus, Bastogne, Florenville, Habay, Libramont, Marche, Sainte-Ode, Virton

# 12 ans et +

## Centre d'infos :



Association dont le but est de permettre à tous les jeunes (12-26 ans) d'être **informé** sur tous les sujets qui les touchent : études, droits, sexualité, job étudiant, travail, voyage, santé, projets personnels, kots,...

Mots clés : information, éducation citoyenne, prévention, égalité des chances, droits et devoirs.

- **Un lieu** : pour consulter de la documentation
- **Un Espace public numérique** : pour accéder gratuitement aux services en ligne
- **Une équipe d'animateurs** : pour répondre, accompagner et aider les jeunes à trouver les réponses dont ils ont besoin pour devenir des citoyens responsables, critiques et autonomes
- **Un réseau** cherchant par tous les moyens de faire circuler l'infos jusqu'aux jeunes (site internet, actions ponctuelles, décentralisation, campagnes d'informations, concours,...)

Dans la province :

- Inforjeunes Arlon (points relais à Marche et Bastogne – points communaux à Aubange, Durbuy, Fauvillers, Florenville, Habay, Marbehan, Saint-Hubert)
- Siep à Libramont

## Les Organisations de Jeunesse (OJ)



Associations  
d'envergures  
régionales  
majoritairement  
basées à Bruxelles,  
Liège et Namur avec  
des antennes ou des  
sections locales

Différentes catégories :

- **Mouvement de jeunesse :**  
Fédération des Scouts, des Guides,  
des Patros, des Faucons Rouges,...
- **Mouvement thématique :**  
Les jeunes MR, PS, CDH, Ecolo-J, ...  
Joc  
FEF, FUGEA, FJA
- **Service de jeunesse :**  
Association militantes pour : les  
échanges interculturels,  
l'homosexualité, la solidarité  
internationale, action pour  
l'environnement,...

## Politique d'Aide à la Jeunesse

**Mots clés** : aide sociale, justice, prévention, quartier, éducateur, assistant social, parentalité, protection de la jeunesse, maltraitance, adoption, IPPJ, juge de la jeunesse,...

- Matière **complexe** au carrefour de nombreux secteurs : enfance, jeunesse, parentalité, justice, aide-sociale, santé, ....

Elle est mise en œuvre par le **service public** lui-même :

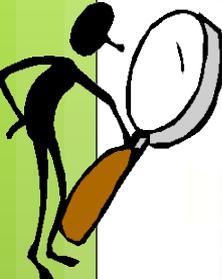
- SAJ : Service d'aide à la Jeunesse
- CAAJ : Conseil d'Arrondissement d'Aide à la Jeunesse

Au niveau local, il existe de **initiatives subsidiées** :

- AMO : Aide en milieu ouvert
- SDJ Service droit des jeunes (Arlon)

12 ans et +

## Le Service d'Aide à la Jeunesse (CAAJ)



Le SAJ est une **autorité publique**, intervenant uniquement dans le cadre protectionnel.

Il propose une aide aux jeunes en difficulté ou en danger ainsi qu'à leurs familiaers.

Un des objectifs du S.A.J. est de faire émerger, en collaboration avec le jeune et ses proches, une solution aux problématiques afin d'**éviter l'intervention de la justice.**

protection, prévention, assuétudes, aide volontaire, orientation, guidance, service social spécialisé, famille, ...

### Missions :

- Prévention générale
- Orientation vers un service dit "de première ligne" (c'est-à-dire les CPMS, CPAS, AMO, PSE,...)
- Mise en œuvre de certaines décisions prises par le Tribunal de la Jeunesse

Dans la province du Luxembourg, il se situe à Arlon.

12 ans et +

## Aide en Milieu Ouvert (AMO)



Les services d'aide en milieu ouvert (AMO) ont pour activité l'aide préventive au bénéfice des jeunes **dans leur milieu de vie** et dans leurs rapports avec l'environnement social. Le service intervient de manière **non contraignante** et à la demande du jeune ou de ses proches.

### Trois axes de travail :

#### Aide individuelle :

Aide individuelle à la demande du jeune.

Écoute et accompagnement dans le but d'éviter les ruptures avec l'environnement social.

#### Action collective :

Intervention au bénéfice et à la demande de groupe de jeunes.

Accompagnement dans la mise en place de projets.

#### Action communautaire.

Projets s'effectuant en partenariat avec d'autres institutions et d'autres intervenants qui visent à améliorer et dynamiser l'environnement social du jeune

Dans la province : Mic-Ados(Marche), Média-Jeunes (Bastogne), Point-jeunes (Virton), Ado-Micile (Arlon).

# Des initiatives communales :

## Un service communal de la jeunesse :

- La Coordination Enfance-Jeunesse (CEJ) rassemble et coordonne les projets, activités et services de la Ville de Marche en matière de Petite Enfance (0 – 3 ans), d'Enfance (3 - 12 ans) et de Jeunesse (12 – 26 ans).

## Les éducateurs de rue :

- Un maillon complémentaire facilitant le travail des acteurs de la vie locale (Arlon, Athus, Marche,...)

## Des projets divers :

- logement tremplin, atelier rural, skatepark, ...

## L'aménagement des espaces publics :

Les espaces publics et le mobilier urbain mis à la disposition des jeunes est un symbole de la place qu'ils occupent aux yeux de la collectivité.

**NO FUTURE**



**GT  
Jeunesse  
23 mai  
2013**





- Valider globalement le **diagnostic** (ressources et problématiques) proposé par la CLDR
- Les **objectifs** à atteindre pour l'agriculture à Vaux-Sur-Sûre, dans le cadre du PCDR
- Proposer des **pistes d'actions** et de **projets** concrètes, réalistes et efficaces

# Mise en commun



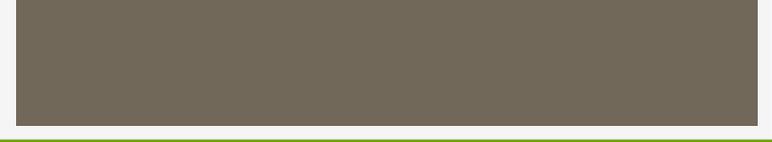
## Calendrier de travail

- 8 groupes de travail thématiques :
  - Lundi 06 mai: Agriculture
  - Mercredi 15 mai : Sécurité routière
  - Mardi 21 mai: Energie
  - Jeudi 23 mai: Grandir et s'épanouir
  - Jeudi 30 mai: Environnement
  - Mercredi 05 juin: Cadre de vie
  - Jeudi 13 juin: Economie
  - Jeudi 20 juin: Aînés

## Suivi et animation

- Le blog : [www.pcdr-vaux-sur-sure.be](http://www.pcdr-vaux-sur-sure.be)
- Commune de Vaux-sur-Sûre
  - Bourgmestre : M. Yves Besseling
  - Administration: Mme Maryse Clotuche
- Fondation rurale de Wallonie
  - Dubois Emilie et Stéphane Guében
  - Rue de France 19A 6720 Tintigny
  - Tél : 063 44 02 02
  - [e.dubois@frw.be](mailto:e.dubois@frw.be) – [s.guebenl@frw.be](mailto:s.guebenl@frw.be)
- Bureau Lacasse
  - Jean-Marie Lacasse
  - Carine Marquet





Merci pour votre  
participation